



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 30 OCTOBRE 2014

« On ne fait pas de blanchiment d'argent »

So 30 oct 2014

CHATENAY Après une première année d'activité difficile et un redressement judiciaire, Hakob Hakobyan revient sur ses erreurs et annonce la fermeture du restaurant. Un coup dur

Il était arrivé tout feu tout flamme en 2012 pour faire du château de Chatenay un rendez-vous incontournable du paysage cognacais. Aujourd'hui, c'est en plein redressement judiciaire que le dirigeant Hakob Hakobyan revient sur cette première année d'activité et admet des erreurs de gestion.

« **SudOuest** ». Vous avez participé à l'émission « Bienvenue chez nous » sur TF1. Racontez-nous cette expérience télévisée... **Hakob Hakobyan**. C'était sympa de voir d'autres entreprises, et de se faire juger par les autres. On découvre nos points forts et nos points faibles. Même si on a terminé 3 sur 4, on a obtenu une note très satisfaisante de 7/10. Sur les réseaux sociaux, les commentaires étaient favorables à 95%. C'est encourageant.

Le château de Chatenay ne ressemble pas vraiment à une chambre d'hôtes traditionnelle. Pourquoi avoir participé ?

M'est venue nous chercher. On a accepté parce que ça nous semblait intéressant de recevoir l'avis des autres. Ça nous remet en question. Après l'émission, on a changé le tarif des chambres et enlevé le minibar, par exemple.

Dans un contexte difficile, la télé a-t-elle été un bon coup de pub ?

Le jour de l'émission consacré à notre établissement, la chaîne a rassemblé plus de deux millions de téléspectateurs. On a reçu une cinquantaine de mails d'encouragement. Évidemment que ça nous a fait de la publicité. Mais c'était à double tranchant. On a pris le risque.

Quelle a été l'impact sur l'activité ? Les réservations ont repris. Les gens nous le disent au téléphone : « On vous a vus à la télé. »

Et au niveau local ? Est-ce que ça a été bien accueilli ?

Je veux d'abord montrer aux Cognacais que nous sommes toujours ouverts. J'espère que les mentalités vont changer, parce que nous ne sommes pas près de partir. La famille entière des Hakobyan vit ici maintenant. Je me sens aussi cognacais qu'arménien. Là où je vis, c'est chez moi.

En septembre, vous placez la société en redressement judiciaire. Admettez-vous avoir commis des erreurs de gestion ?

Oui, il y a eu des erreurs administratives. Mais ce n'est pas entièrement de ma faute. Les investisseurs étrangers ne reçoivent pas un bon accueil



Hakob Hakobyan reconnaît avoir eu « la folle des grandeurs ».

en France. Les banques n'ont pas voulu nous aider. Ma principale erreur, c'est d'avoir voulu faire plein de choses en même temps. Je me suis dispersé.

Vous avez rapidement changé de chef au restaurant. Là aussi, y a-t-il eu des erreurs ?

Oui, j'ai fait une grande erreur en laissant le premier chef s'occuper tout seul du restaurant. Il a choisi des prix bien trop élevés. J'étais occupé ailleurs. Depuis, les tarifs ont été divisés par deux.

Que prévoyez-vous de faire pour remonter la pente ?

Dans le cadre du redressement judiciaire, nous avons un conseiller. Nous avons décidé ensemble de fermer le restaurant dès mi-novembre, au moins sur la période hivernale. Les gens ont envie de manger vite et pas loin de leur lieu de travail entre midi et deux heures. On va se concentrer sur l'hôtellerie et le club cognac.

Que vont devenir les quatre employés du restaurant ?

À ce jour, ils ont pratiquement tous retrouvé un travail.

À votre arrivée, beaucoup de choses étaient en projet comme des auberges, un spa... Avez-vous eu la folle des grandeurs ?

Oui, j'avais 25 ans en arrivant, je vou-

lais faire vivre le cognac et la région. J'ai compris que ça prendrait du temps. J'attendais beaucoup de soutien de la part des Cognacais. Mais on nous a fait une mauvaise publicité en disant « faites attention, ils sont dangereux », ou « c'est beaucoup trop cher ». Je ne fais pas de blanchiment d'argent ! Je peux montrer tous les papiers.

Votre nom de famille est synonyme de réussite.

Comment vivez-vous cet échec ? Je suis déçu que l'image du château soit aussi négative dans l'esprit de certaines personnes qui n'y ont jamais mis les pieds ! On a investi dans la culture, on organise des expositions d'art. La situation n'est pas si catastrophique que ça.

Michel Rolland, directeur de Blues Passions, vous a vivement critiqué publiquement parce que vous deviez de l'argent au festival. Comment l'avez-vous vécu ?

Mal, bien sûr. Il nous a dit que le concert serait plein, que c'était sûr que ça fonctionnerait. Il nous a facturé l'événement comme si nous étions une grande entreprise comme Hennessy ou Martell, soit 60 000 euros. Les entrées étaient gratuites. La masse salariale, la location de Tivolis et le reste étaient donc à notre charge. Il a fallu rajouter au cachet entre 6 000 et 10 000 euros d'extra. Les spectateurs sont arrivés avec

Les esturgeons au point mort

À Bourg-Charente, le projet de la famille Hakobyan a fait couler beaucoup d'encre. La création d'un élevage d'esturgeons, dans les cartons depuis plusieurs années maintenant, est à nouveau bloquée. La facture des fouilles archéologiques du site est mirobolante. Le propriétaire du terrain, la famille Hakobyan donc, doit trouver ni plus ni moins 1 million d'euros. Les travaux ne peuvent pas commencer sans que ce dû soit réglé.

« Nous avons quatre investisseurs prêts à financer le projet, assure Hakob Hakobyan. Mais ils ne veulent pas payer en plus 1 million d'euros juste pour avoir le droit de construire. » Les Hakobyan ont pourtant fait une demande de subvention auprès du Fonds national d'archéologie préventive, dans les temps. Pas de chance, la structure n'avait plus d'argent lorsqu'ils l'ont sollicitée. Aujourd'hui, ils espèrent que la Région fera pression sur ce même fonds pour débloquer la subvention, qui couvrirait 40 % du million réclamé.

leurs jetons Blues Passions, Michel Rolland n'avait rien prévu pour ça. On les a donc refusés, les gens ont forcément moins consommé.

Pensez-vous que Michel Rolland vous a roulé dans la farine ?

Il n'a pas été honnête avec nous. Il n'a pensé qu'à lui et à son bénéfice. Ses propos dans la presse ont eu un effet dévastateur immédiat. Nos fournisseurs étaient inquiets, ils avaient peur des impayés. Michel Rolland croyait que mon père pouvait rembourser. Sauf qu'il s'agit de deux entreprises distinctes. Il aurait dû me faire de la pub plutôt, pour que ça ramène du monde et que je puisse le payer. Aujourd'hui, nous avons remboursé 45 000 euros sur les 60 000 euros.

J'imagine qu'une prochaine collaboration avec Blues Passions est exclue... Tous vos projets sont-ils complètement abandonnés ?

Non, on va les faire. Il faut juste trouver le bon moment. On va sortir du redressement judiciaire en juin. La deuxième année d'activité du château sera plus intéressante et plus profitable que la première. Le château restera néanmoins une maison d'hôtes parce que je vis ici et que nous ne sommes pas aussi puissants que les gens l'imaginent. J'ai commencé jeune avec de grands rêves. J'ai appris à être réaliste.

Recueilli par Sophie Carbonnel

- Les tensions s'accroissent entre les clubs de foot de Cognac et de Châteaubernard
- Ils seront obligés de partager le même équipement communautaire l'an prochain.

Cognac - Châteaubernard: match tendu à domicile

Julie KOCH
j.koch@charenteinfo.fr

Le sujet a donné lieu à une série de tactes aérées au dernier conseil municipal de Châteaubernard. Il alimente de plus en plus les discussions dans les vestiaires et à la communauté de communes (CDC). Avec un mot tabou: fusion. Le terme hérissé le poil des footballeurs du Sport loisirs Châteaubernard football (SLCF). Fusion avec le voisin cognacais, contraint de céder ses terrains pour permettre la construction du complexe aquatique et oblige de migrer sur un nouvel équipement castelbernardin.

»

On n'est pas le gros club qui veut manger le petit. La cohérence du projet global passe par une fusion, c'est évident.

D'un côté les bleus, attachés à une philosophie de jeu axée sur le loisir et le plaisir. De l'autre les rouges, centrés sur la compétition et les résultats. «C'est la guerre de clocher avec Cognac, on n'a pas du tout la même mentalité. Il n'y a pas de réciprocité entre les clubs», résume Patrick Bahuteau, vice-président du SLCF, immédiatement rejoint par Fabrice Arneau, son président: «On n'a rien demandé nous, on a nos infra-

L'UACF et le SLCF par le menu

L'Union amicale Cognac football (UACF): fondé en 1902, maillots de couleur rouge. 350 licenciés, dont 75 adultes, 25 encadrants et 250 jeunes. Deux équipes de filles (adulte et jeune, anciennement à Crouin). Trois équipes seniors masculines, une en Promotion d'honneur, une en Division d'honneur et une en quatrième division de district. Budget annuel de 250.000 euros.

Le Sport loisirs Châteaubernard football (SLCF): fondé en 1968, maillots de couleur bleue. 230 licenciés, dont 60 adultes, 17 encadrants et 70 jeunes. Pas d'équipe de filles. Deux équipes seniors masculines, en 4^e et 5^e divisions de district. Budget annuel de 35.000 euros.



Fabrice Arneau et les dirigeants du club de Châteaubernard rejettent en bloc toute fusion avec Cognac.

Photo J. K.

structures, ça fonctionne. On nous impose la venue de Cognac, il va falloir qu'on mette chacun de l'eau dans notre vin».

Mais l'Union amicale Cognac football (UACF) n'a rien demandé non plus: «On a perdu nos terrains à Cognac, on s'est battu pour avoir quelque chose en échange», décrit simplement Gérard Seguin, président de l'UACF. Des réunions ont lieu tous les quinze jours pour s'assurer que le nouvel équipement, porté par GrandCognac, corresponde aux attentes des deux clubs. Deux nouveaux terrains synthétiques s'ajouteront aux deux ter-

raines en herbe existants. Un club house, assorti de six vestiaires et de bureaux, sera aussi érigé (1). Le tout pour 4 millions d'euros (voir l'infographie ci-dessous). «On demande aux deux clubs de cohabiter, il n'est pas question de leur forcer la main pour fusionner, assure Romuald Carry, chargé des sports à GrandCognac, ils seront sur le même site avec les mêmes équipements, à eux de s'organiser au mieux». Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard, joue lui aussi la carte de l'apaisement: «Les deux clubs sont complémentaires, ils ont tout à y gagner».

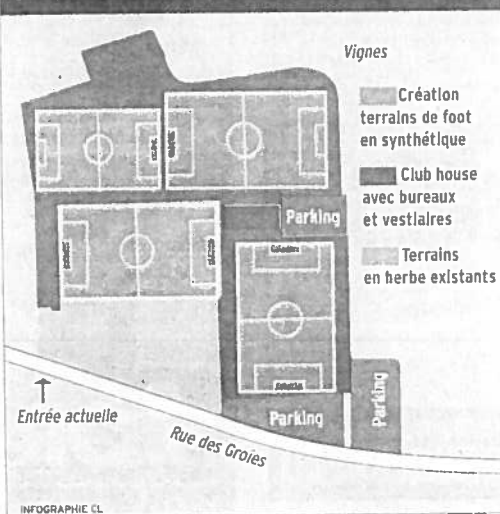
D'autant que Gérard Seguin rejette toute volonté hégémonique. «On n'est pas le gros club qui veut manger le petit, mais la cohérence du projet global passe par une fusion, c'est évident. On voit que tout a été conçu dans ce sens. Un bureau est réservé pour Châteaubernard dans le nouveau bâtiment. La CDC met la charrie avant les bœufs, on aurait d'abord dû acter la fusion avant de concevoir le bâtiment».

«S'il y a une fusion, on démissionne tous»

Il cite le rapprochement réussi avec Crouin l'été dernier. «On n'a pas vidé le foot à Crouin, les équipes jouent toujours sur le terrain. Tout se passe bien». Un discours que ne veulent pas entendre les dirigeants du SLCF. «S'il y a une fusion on démissionne tous, c'est clair et net». Ils prônent l'éducation et le plaisir du ballon rond avant tout. «Si des gamins ont les capacités et veulent faire de la compétition, on les envoie à Cognac il n'y a pas de soucis. En revanche, Cognac garde tous ses jeunes, quitte à ne jamais les faire jouer. Ce n'est pas normal». De lavis des deux clubs – pour une fois sur la même longueur d'onde – le projet est sous-dimensionné par rapport au nombre de joueurs. «Il va y avoir des embouteillages! Quatre terrains ça ne suffira jamais, ça va être compliqué de satisfaire tout le monde», prévient déjà Fabrice Arneau, qui espère une réunion rapide avec l'UACF pour parler planning. «Ça va pas être triste», conclut Patrick Bahuteau.

(1) Des réunions doivent encore avoir lieu pour régler les derniers détails du club house

Châteaubernard: les futurs terrains de foot



INFOGRAPHIE CL

La brèche est ouverte

So 30 oct 2014

AMIANTE Le collectif fondé autour de la veuve d'un ouvrier de Verallia enchaîne les victoires

Anne-Marie Salvres a ouvert la brèche. En juin 2013, cette Castelbernardine était la première en France à faire condamner une entreprise verrière, Verallia (ex Saint-Gobain) pour « faute inexcusable ». Son mari, Gérard, employé à l'usine de Châteaubernard, était décédé en 2001 d'une longue maladie liée à l'amiante. La veuve poursuit son combat avec ceux qui l'ont épaulée au sein du Collectif interprofessionnel de défense des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat).



Anne-Marie Salvres et Jean-Luc Meunier.

L'association compte aujourd'hui 65 adhérents, et a 80 dossiers en cours. Les « victoires » commencent à s'accumuler. « On a obtenu gain de cause pour trois dossiers, un autre sera conclu bientôt. Deux autres se termineront en 2015, sauf complication. Et on en a deux autres qui sont bien partis », énumère le trésorier, Jean-Luc Meunier.

Colloque lundi

Présidente du Cidvat, Anne-Marie Salvres a été très touchée de voir des membres des familles laire des dons. L'association a également reçu des subventions de la commune de Châteaubernard et de la Région. « Cela nous permet de nous former et d'être plus efficaces. Les dossiers vont plus vite. Pour moi, cela a duré plus de douze ans. Là, on vient de gagner sur un dossier qui a pris environ quatre ans », relève-t-elle. Dans le même temps, le Cidvat a toutelois connu un

échec. « Ce n'est pas la loterie », observe Jean-Luc Meunier. « L'important est moins les sommes en jeu que de montrer qu'on avait raison », souligne Anne-Marie Salvres.

Si tous ces cas concernent l'amiante, le Cidvat ne veut pas se cantonner à ce registre. Lundi, il organisera son deuxième colloque, consacré aux troubles musculo-squelettiques, l'une des premières causes d'accident du travail. Il se tiendra de 16 à 19 heures salle Jean Tardil à Châteaubernard, en présence de M^{me} Patrice Moehring, avocat, et Romain Finot, juriste au cabinet parisien Ledoux, qui accompagne le Cidvat, ainsi que de Christian Boisson, secrétaire du Cerafer 16, association de soutien aux victimes de l'amiante. « Notre rôle est d'apporter des conseils. On a même des contacts avec des viticulteurs touchés par les pesticides », indique Jean-Luc Meunier.

Contact : 06 13 30 61 06

CHÂTEAUBERNARD

So 30 oct 2014

Le centre de loisirs devenu une école de sorcellerie



Les élèves en sorcellerie apprennent à jouer du ballon assis sur leur balai le temps d'un tournoi de Quiditch. PHOTOS B

« Bienvenue à Poudlard. Entrez si vous osez ! » Sur la porte d'entrée des 6-14 ans du centre de loisirs Les Maronniers, les nouveaux arrivants sont immédiatement mis au parfum. À leurs petits vacanciers de la Toussaint, les animateurs ont réservé une plongée dans le monde de leur série littéraire préférée : « Harry Potter ».

Le centre a été entièrement décoré. Plus de Marc Sureau, directeur. Place à Albus Dumbledore. Oubliés les prénoms des animateurs Lloyd et Justine remplacés par Harry Potter et Hermione Granger.

Dès lundi 20 octobre, « Choixpeau magique » a réparti les jeunes prodiges en sorcellerie dans leurs

maisons respectives : « Gryffondor », « Serpentard », « Poudsouille » et « Serdaigle » à grand renfort de sono et grâce au portable magique qui a répandu la voie originale de « Choixpeau magique ».

Les trois jours suivants ont vu s'affronter les quatre équipes. Au programme : le tournoi de Quiditch (de l'art de manier la balle assis sur un balai), l'échiquier géant et la course des quatre maisons (un jeu d'énigmes pour retrouver la pierre philosophale au pouvoir d'immortalité).

Et c'est autour d'un banquet bien mérité que les petits sorciers d'une semaine ont pris congé vendredi.

Sandra Balian

TOURNAI VILLE

So 30 oct 2014

AVC : l'hôpital soigne la prévention

que année ? 130 000. En cas d'alerte, les responsables de santé martèlent de contacter le « 15 », et de noter l'heure des symptômes. L'efficacité des soins dépend étroitement de la rapidité de la prise en charge.

« Avec le plan d'action 2010-2014, la prévention sur les accidents vasculaires cérébraux a fait des progrès auprès du grand public », constate Marie-Ange Dot, déléguée médicale au laboratoire Boehringer-Ingelheim. Hier matin, elle participait avec le comité des usagers du centre hospitalier de Cognac à une opération de sensibilisation dans le hall de l'établissement, dans le cadre d'une journée nationale.

Une cinquantaine de passants ont été touchés, dont une trentaine se sont laissé prendre la tension, l'un des outils de détection de l'AVC. Un quiz permettait de tester ses connaissances. Les symptômes ? Palpitations, essoufflement à l'effort, malaises et syncopes. La tension artérielle a ne pas dépasser, si l'on n'est pas diabétique ? 14/9. Le nombre de victimes d'un AVC en France cha-



Une trentaine de passants ont testé leur tension. PHOTOS B. U.

SANTÉ

CL 30 oct 2014

Opération de sensibilisation à l'AVC à l'hôpital de Cognac



Des panneaux explicatifs, de la documentation et le temps de l'explication : c'était hier matin, dans le hall de l'hôpital de Cognac.

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre l'accident vasculaire cérébral (AVC), une matinée d'information a été organisée sous l'égide de l'hôpital, du laboratoire pharmaceutique Boehringer et de diverses asso-

ciations. L'accent a été mis particulièrement sur l'AVC à la fibration auriculaire.

« Consécutif à une pathologie cardiaque, c'est l'un des AVC les plus graves et les plus invalidants », a insisté la responsable du laboratoire Boehringer. Toute la matinée, les patients et personnes de passage ont pu prendre leur tension sous l'œil des spécialistes et écouter leurs conseils (PHOTO B. U.).